

Libérat NTIBASHIRAKANDI

**QUID D'UNE ECOLE BURUNDAISE DU 21ème  
SIECLE OU LA PREGNANCE DE L'EXCELLENCE !**

Contributions aux Etats généraux de l'Education 2-5  
décembre 2014

23 novembre 2014

[ntibashirakandiliberat@gmail.com](mailto:ntibashirakandiliberat@gmail.com)

## 1. Préambule

L'éducation est sans conteste le moteur du développement et un des piliers de la lutte contre la pauvreté. Des études (Cohen and Soto, 2007 ; Jejeebhoy, 1996 ; Schultz, 2002) montrent que le taux de fertilité des femmes est de un à trois enfants pour les femmes ayant huit ou plus d'années d'études alors que celui des femmes peu ou pas scolarisées passe d'un maximum de sept à huit enfants ; les enfants de mères éduquées ont une qualité de vie bien meilleure que les enfants de mères sans éducation ; les avantages apportés par une scolarisation augmentent avec la qualité de l'éducation fournie. Il existe un lien direct entre celle-ci et les salaires.

Lorsqu'elle est accompagnée par des réformes appropriées, bien réfléchies et par une politique cohérente et bien pensée, l'éducation reste le principal outil qui permet aux élèves à s'épanouir, de bâtir leur avenir sur des bases solides, de devenir des membres productifs de la société, et donc d'échapper à la pauvreté. Si le Burundi cherche à mettre fin à l'extrême pauvreté comme le stipule les différents programmes « Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté », « Vision 2025 », les Objectifs du Millénaire, etc., il doit assurer une éducation de qualité pour tous les enfants et prôner en paroles et en actes la culture de qualité qui conduisent inévitablement à l'Excellence et au développement du Burundi.

L'on assiste au Burundi à une dégradation de mœurs, à la perte des valeurs de nos ancêtres, à l'indiscipline qui se généralise et à une médiocrité qui semble gagner du terrain. Dans pareille situation que faire ? Il faut inévitablement un « nouveau départ », donc un divorce avec les mauvaises pratiques d'aujourd'hui et du passé, une innovation dans le choix de solutions et de stratégies qui tiennent compte de l'environnement social et des ressources disponibles. Il faut repenser la mission et les valeurs de l'école, au projet éducatif et pédagogique, au pilotage du système éducatif, aux méthodes pédagogiques, à l'éducation aux valeurs et à la paix, à la formation continue et au travail collaboratif des enseignants, aux processus d'apprentissage des élèves et à l'évaluation, à la révision des curricula, à la production du matériel didactique, à l'intégration et à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'enseignement et la gestion de l'école, etc.

La question de l'éducation reste une question nationale. Les problèmes auxquels le système éducatif est confronté ne peuvent pas être résolus sans que les solutions s'intègrent dans une vision globale de développement durable du Burundi mais aussi d'une bonne gouvernance économique et démocratique. Le découpage du territoire en plusieurs provinces par exemple a un impact sur le système éducatif dans la mesure où il faut redessiner la carte scolaire. La mauvaise gouvernance démocratique et économique décourage les bailleurs à libérer les aides promises qui pourraient équilibrer le déficit budgétaire et financer des projets sociaux comme l'éducation, l'agriculture, la santé et les infrastructures.

Il revient aux participants aux « Etats Généraux de l'Education (EGE) » de bien définir le projet de l'école burundaise du 21ème siècle. Quelles sont les missions de l'école et quel le profil des lauréats de l'école du 21ème que les Burundais souhaitent ? Un excellent ingénieur ou un bon médecin, on le prépare dès l'école maternelle et non à l'Université. Idem pour un citoyen imprégné des valeurs de respect, de tolérance, de solidarité, de culte de la vérité, de sens élevé de responsabilité, de l'intégrité morale et de l'honnêteté.

## 2. Contexte

Les EGE au Burundi se tiennent dans un contexte très particulier. Sur le plan national, comme le soulignait le Président Pierre Nkurunziza lors d'une rencontre tenue en juin 2009 à Bugendana avec les cadres du ministère de l'enseignement primaire et secondaire, le système éducatif burundais est miné par de nombreux défis. Les hauts responsables de l'enseignement primaire et secondaire ont entre autres évoqué au cours de cette réunion, « le manque d'enseignants qualifiés, le surnombre d'enseignants dans les centres urbains au détriment de la campagne, le problème de logement pour les éducateurs, la détérioration des mœurs dans les écoles, l'insuffisance du matériel scolaire et des supports didactiques, etc. ». Certains de ces problèmes se sont accentués suite au lancement des grandes réformes que sont « l'école fondamentale » et « Baccalauréat- Master – Doctorat (BMD) ». Les problèmes auxquels le système éducatif burundais est confronté sont bien connus : manque d'enseignants qualifiés et d'innovation pédagogique, manque d'infrastructures et de matériel didactique, la surcharge des classes, le manque de planification et l'improvisation des réformes, des programmes inadéquats, la mauvaise gouvernance des écoles, les mauvaises conditions d'apprentissage des apprenants et la démotivation des enseignants, l'indiscipline des apprenants, etc. La conséquence de toutes ces difficultés est le faible niveau des lauréats du système.

Les EGE se tiennent également dans un contexte politique très particulier et à quelques mois des élections. L'on n'observe une politisation dans la gestion de l'école burundaise et la manipulation de la jeunesse pour des fins de propagande. L'on assiste également à des comportements indignes des adultes qui sont des anti modèles pour les jeunes qui les observent car l'éducation ne se fait pas seulement en classe, c'est un processus permanent et qui se poursuit en dehors de la classe.

Le contexte économique est aussi morose. Tous les indicateurs économiques sont au rouge, les Burundais se sont fortement appauvris au cours des dernières années et le coût de la vie est très cher. « *Le projet de budget 2015 se caractérise encore par un déficit de l'ordre de 114 milliards de francs burundais (près de 75 millions de dollars), contre 59 milliards (autour de 34 millions de dollars), en 2014* ».

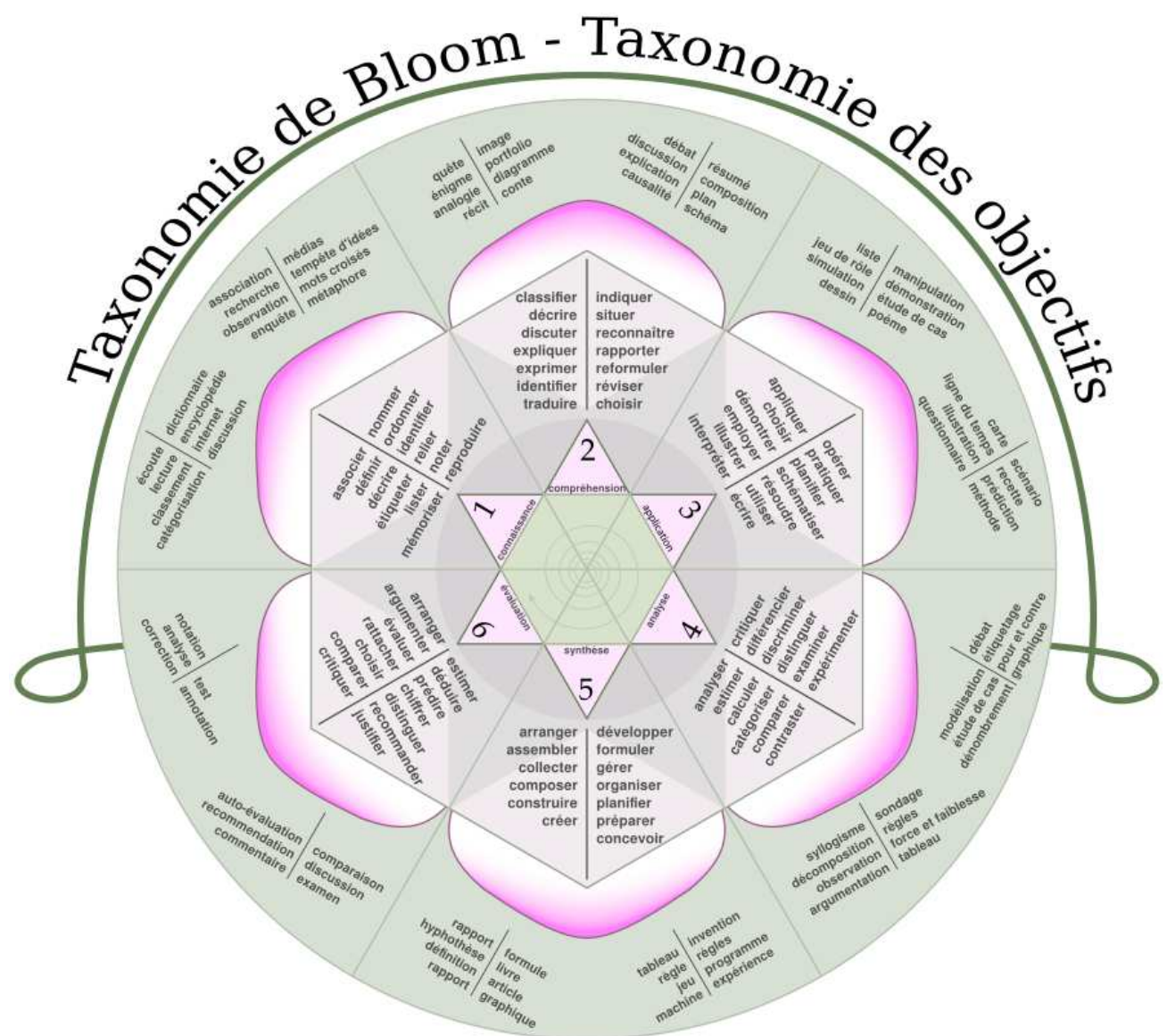
Sur le plan international, la mondialisation, l'intégration régionale, le développement de la nouvelle économie basée sur le savoir et l'essor des Technologies de l'Information et de la Communication, l'harmonisation des programmes au niveau africain et le processus de Bologne, l'exigence du marché de travail quant à la maîtrise des langues, des outils variés informatiques, etc. font une pression sur le système éducatif burundais. Le Burundi n'étant pas un îlot, il doit participer à ce vaste mouvement de changement et par conséquent repenser au projet de son école.

## 3. Ecole burundaise du 21<sup>ème</sup> siècle

Tous les Burundais devraient se poser cette question « quelle est l'école burundaise du 21ème siècle » en tenant compte des défis de développement et de reconstruction du Burundi, du tissu social déchiré par la guerre, de la perte des valeurs éthiques de nos aïeux : culte de la vérité, le sens élevé de responsabilité, l'intégrité morale et l'honnêteté, la tolérance, l'amour de la Patrie, le travail et le travail bien fait, le respect de la vie humaine ainsi que les idéaux de paix, d'entraide et de solidarité, de démocratie et de justice sociale ?

L'école burundaise du 21<sup>ème</sup> siècle devrait être un lieu d'épanouissement pour l'apprenant, d'apprentissage pour devenir un citoyen patriote, discipliné, autonome, curieux, cultivé, créatif, responsable, critique, tolérant et solidaire, capable de résoudre des problèmes de société dans la plus grande sérénité.

L'école burundaise devrait se doter de socles de compétences qui répondent aux nombreux défis auxquels le Burundi est confronté et à aux besoins du pays. L'école burundaise devrait par exemple former des ingénieurs capables de concevoir et construire des infrastructures d'un pays moderne, des médecins compétents qui prennent en main la santé publique de la population et qui suivent l'évolution des techniques et la découverte de nouvelles molécules, etc. Ces socles de compétences doivent être élaborées de façon cohérente en tenant compte des différents paliers d'enseignement : maternel, primaire, secondaire et le supérieur. Ces socles de compétences doivent absolument intégrer la maîtrise des langues et les Technologies de l'Information et de la Communication dans le strict respect de la taxonomie des objectifs de Bloom.

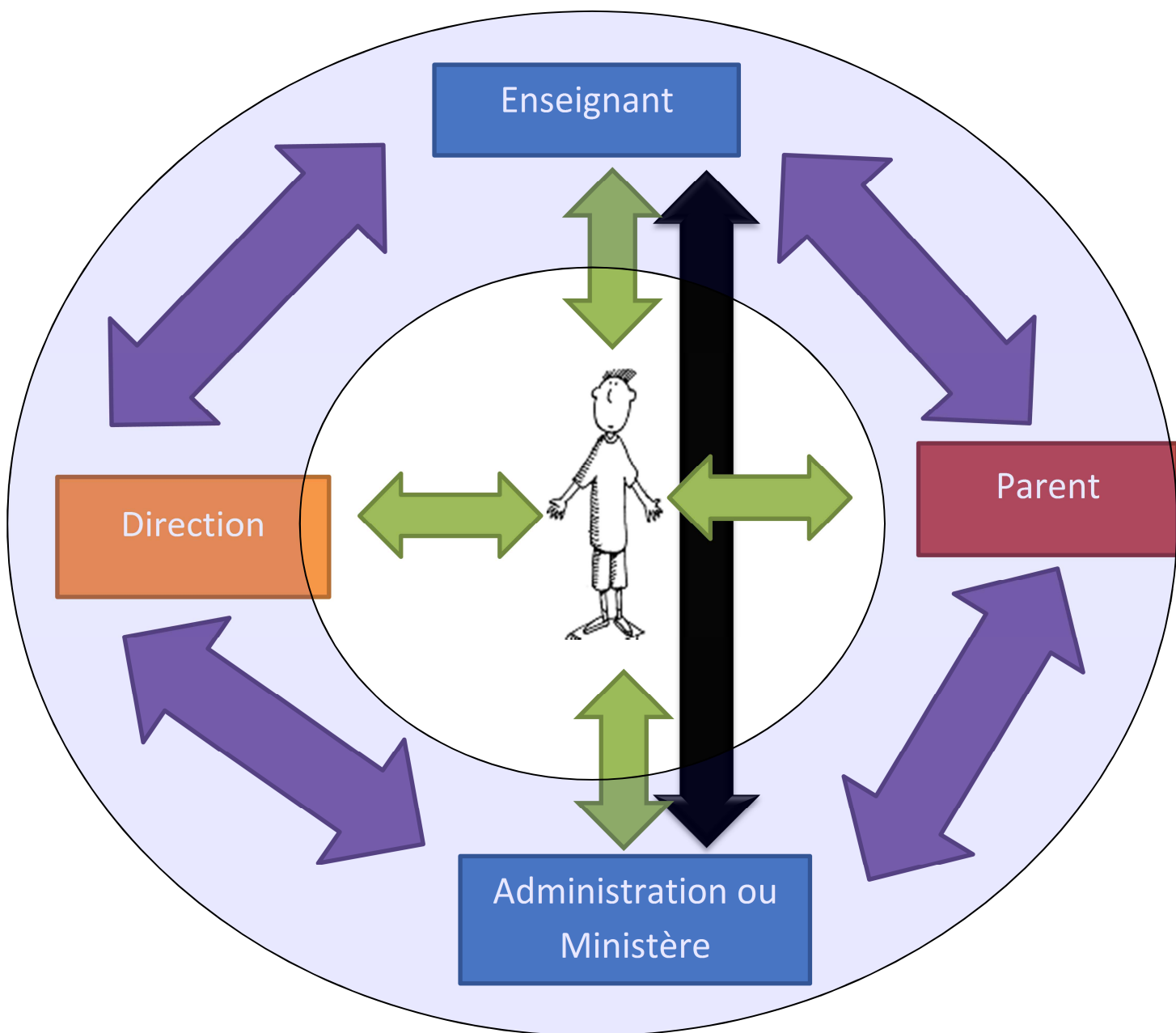


L'école burundaise du 21<sup>ème</sup> siècle devrait innover quant à la pédagogie et privilégier l'apprentissage par problèmes et par projets afin de développer chez l'apprenant l'esprit créatif et surtout

développer des compétences scientifiques et de résolution de problèmes sans oublier des compétences transversales : communication efficace, leadership, éthique et professionnalisme, s'autoévaluer pour progresser,...

L'école burundaise du 21<sup>ème</sup> siècle devrait avoir comme objectif de former des citoyens qui sont aptes à « assumer leurs responsabilités humaines tant familiales, professionnelles et civiques ; à participer activement à sa propre évolution et à celle de la société, à respecter les droits de l'homme et à aimer son prochain.

#### 4. Relations entre les partenaires de l'école burundaise du 21<sup>ème</sup> siècle



Les doubles flèches symbolisent les relations entre les différents acteurs. L'apprenant doit être au centre des préoccupations de tous les acteurs et sur tous les plans tant pédagogique que les processus d'apprentissage, l'évaluation et l'éducation au sein de la famille. Pour que l'école puisse remplir la mission de former des citoyens dignes, responsables ayant des qualités exceptionnelles, les relations entre les acteurs doivent être régies par des contrats de l'école du 21<sup>ème</sup> siècle entre les partenaires de l'éducation. Ces contrats peuvent être des décrets, des lois, des guides pratiques de l'éducation, des accords, etc. Ces contrats doivent être élaborés en étroite collaboration avec tous les partenaires. Ils doivent par conséquent être respectés à la lettre par tous les partenaires de l'école. Les flèches symbolisent également une certaine interactivité entre partenaires, donc des réunions régulières pour trancher sur des malentendus éventuels ou prendre une décision qui a un impact sur le processus d'enseignement et d'apprentissage des apprenants.

La flèche en noir symbolise la relation entre le syndicat des enseignants et le Ministère par exemple de la fonction publique sur l'épineuse question d'harmonisation des salaires.

## 5. Mes propositions – Modèle de l'école burundaise du 21<sup>ème</sup> siècle

### Lever le flou quant à l'organisation de l'école au Burundi

**Recommandation 1** : Lever le flou quant à la structure et à l'organisation de l'école burundaise.

Les participants aux EGE devraient sortir des assises du 24 au 28 novembre après avoir bien défini clairement sans ambiguïté les structures et l'organisation de l'enseignement:

- **Ecole maternelle**
- **Ecole primaire**
- **Ecole fondamentale**
- **Enseignement de base**

Un établissement qui organise uniquement l'enseignement maternel devrait s'appeler « **Ecole Maternelle** ». La durée de l'école maternelle devrait être de 3 ans. Devraient être inscrits à l'école maternelle des enfants de 3 ans.

Un établissement qui organise uniquement l'enseignement primaire devrait s'appeler « **Ecole primaire** ». La durée de l'école primaire doit rester 6 ans. Devraient être inscrits à l'école primaire des enfants de 6 ans.

Un établissement qui organise à la fois l'enseignement maternel et l'enseignement primaire devrait être appelé « **Ecole Fondamentale** ».

Un établissement qui organise l'enseignement secondaire inférieur garderait le nom « **Collège** » dont la durée serait **de 3 ans**.

Un établissement qui organise l'enseignement secondaire supérieur garderait le nom de « **Lycée** » dont la durée serait de **3 ans**.

**L'enseignement de base** serait bien dans ce cas : Ecole primaire + Collège + Lycée dont la durée serait de 12 ans. **L'enseignement de base devrait être obligatoire et non gratuit.**

**Recommandation 2 :** Les enseignants du collège devraient être des lauréats de l'ENS, de l'IPA et le cas échéant des D7. Les enseignants du Lycée devraient être tous des licenciés (ancien système de 4 ans) ou avoir un Master avec un diplôme d'agrégé d'enseignement ou des lauréats de l'IPA ou de l'ENS (5 ans).

**Recommandation 3 :** Les enseignants du collège ne peuvent pas dispenser plus de deux matières exactement comme ça se pratique au Rwanda. Pour le lycée, le Burundi devrait garder le système actuel quant au nombre d'enseignants bien sûr en tenant compte des nouveaux programmes de cours.

Bref, l'idée serait de corriger le problème actuel des enseignants de l'école fondamentale qui dispensent des matières alors qu'ils n'ont ni les compétences, ni la qualification pour les donner.

**Recommandation 4 :** Il va de soi qu'il faut rapidement mettre en place une politique de formation des enseignants sur une période de 2 à 3 ans pour tous les paliers de l'enseignement : maternel, primaire, collège et lycée.

**Recommandation 5 :** L'enseignement de base au Burundi devrait être obligatoire et s'étendre jusqu'à la fin du Lycée. Bien éclaircir la question de gratuité. L'enseignement primaire n'est pas aujourd'hui gratuit. Il y a le discours politique et la réalité sur le terrain. Toutes les études faites récemment prouvent à suffisance que l'enseignement primaire n'est pas gratuit. Les frais payés pour diverses raisons sont beaucoup plus élevés qu'avant l'instauration verbale et théorique de la gratuité.

*Je plaide pour la suppression de la gratuité théorique pour un véritable paiement de minerval fixe sur tout le territoire national payable en trois tranches. Privilégier plutôt la qualité de l'enseignement qui nécessite beaucoup de moyens. Le minerval devrait être pondéré en fonction des revenus des parents. Pour que les écoles puissent fonctionner correctement, l'état prendrait en charge le complément de minerval pour les cas sociaux ou pour les enfants indigents.*

**Recommandation 6 :** Avec l'appui des bailleurs, du gouvernement et les contributions des populations:

Tous les collèges communaux devraient se doter progressivement

- a. de l'école fondamentale : école maternelle et primaire
- b. du secondaire supérieur.

Toutes les écoles secondaires publiques, de confessions religieuses et privées devraient se doter progressivement d'une école fondamentale : maternelle et primaire.

**Recommandation 7 :** Les établissements d'enseignement de base :maternel, primaire et secondaire deviendraient à la longue des pôles de développement et devraient être constitués d'infrastructures suivantes :

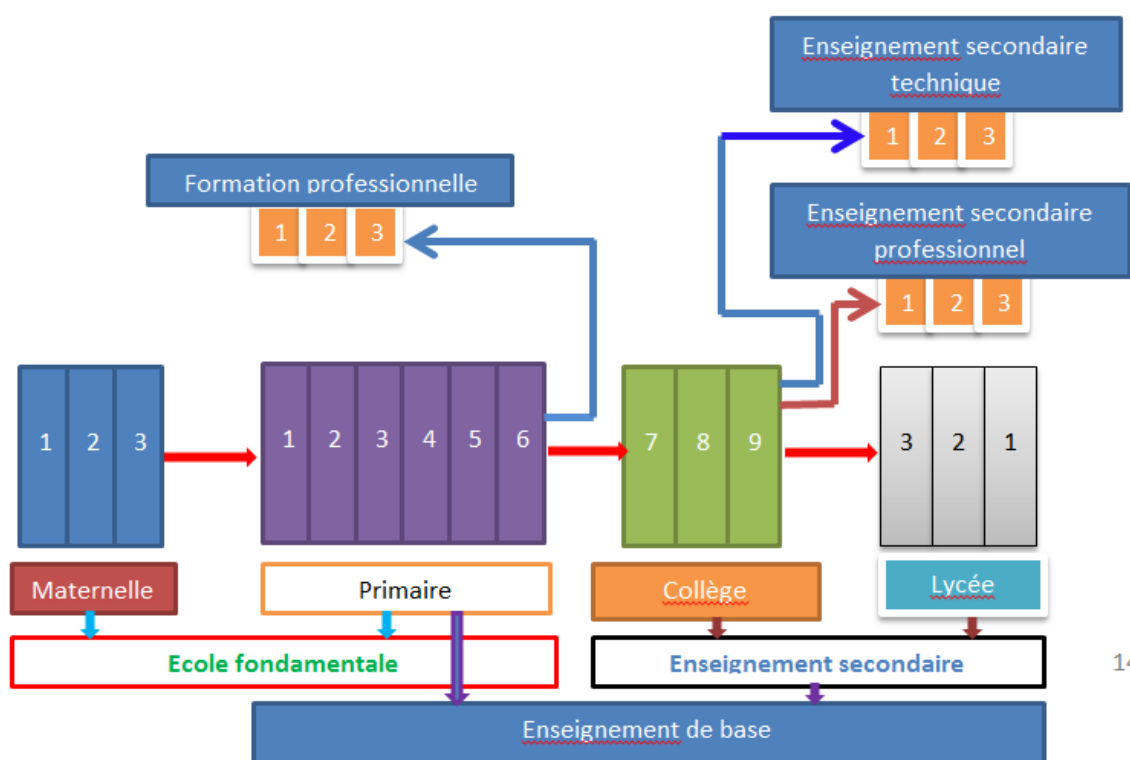
- Salles de classe et laboratoires
- Bibliothèques
- Infrastructures sportives et culturelles
- Infrastructures informatiques et centres de ressources pédagogiques en ligne
- Logements des enseignants
- Centre de santé.

**Recommandation 8 :** Organiser un test national d'orientation en 6<sup>ème</sup> année primaire. Les élèves qui réussiraient avec au moins 60% seront inscrits en 7<sup>ème</sup> année du secondaire inférieur. Les autres seraient orientés dans l'enseignement des métiers et centres de formation professionnelle.

**Recommandation 9 :** Organiser un test d'orientation en 9<sup>ème</sup> année. Les élèves qui réussiraient avec au moins 60% seront inscrits en 1<sup>ère</sup> année du secondaire supérieur. Les autres seraient orientés dans l'enseignement technique et pédagogique. L'examen d'état de fin du secondaire doit être maintenu.

Les autres recommandations sont reprises dans mes deux articles :

- « **Plaidoyer pour une éducation de base qui améliore la qualité de l'enseignement et le niveau des élèves** » du 28 août 2013 et accessible sur Internet <http://burundi.news.free.fr/actualites/enseignementbaseliberat.pdf>
- « **L'école primaire passe de six à neuf ans au Burundi. Une fausse solution à un vrai problème** » du 5 janvier 2011 et accessible sur Internet <http://burundi.news.free.fr/actualites/educationprimaire.pdf>



14

### L'épineuse question de discipline dans l'enseignement de base

Cette question a fait l'objet d'une conférence dans le cadre des activités de l'association des activités des anciens du Petit Séminaire de Kanyosha, le 29 mai 2011. L'exposé sur le thème « **Discipline et encadrement scolaire** » a été fait par Monsieur Bazubwabo Louis, actuellement consultant et Expert en éducation après avoir connu une brillante carrière au Ministère de l'éducation. Le texte de son exposé est annexé au présent papier.



## Les problèmes de l'enseignement supérieur et universitaire

Le Burundi et en particulier les établissements d'enseignement supérieur ne peuvent pas se permettre de rater le rendez-vous du processus d'harmonisation de l'enseignement supérieur, de la promotion, de développement et de l'assurance de la qualité, de l'établissement de partenariats et de réseaux entre les institutions et organisations africaines, et avec celles du Sud et du Nord.

Par conséquent, la réforme BMD est une étape pour améliorer la qualité des enseignements qui sont dispensés, la recherche et les services à la société. Mais cette réforme est difficile à mettre en application car incompréhensible pour la majorité du Burundais y compris les autorités, les enseignants et les étudiants.

La réforme des programmes est une chose, la mise en application, la gestion et surtout le suivi en sont d'autres. La gestion du processus exige une rigueur sans faille. C'est pourquoi des équipes bien formées et disciplinées auraient dû se mettre à l'œuvre dès le premier jour de sa mise en application. Les Doyens des facultés, écoles et instituts ont une lourde tâche de superviser l'applicabilité de la loi qui régira la gestion de ce programme.

Aucune réforme ne peut réussir sans mesures d'accompagnement : moyens financiers suffisants, ressources humaines bien formées et volontaristes, infrastructures appropriées, etc. Le gouvernement burundais doit faire un choix et investir dans l'éducation et par conséquent donner plus de moyens à l'Université du Burundi afin de créer des conditions idéales pour que la réforme des programmes soit un véritable succès et atteigne ses objectifs. C'est la seule solution appropriée aux inquiétudes de certains enseignants et les étudiants. L'Université du Burundi n'a jamais été une priorité de tous les pouvoirs qui se sont succédé après celui du Colonel Jean Baptiste Bagaza. A notre connaissance, aucun amphithéâtre, aucun bureau des professeurs, aucun laboratoire, aucune chambre d'étudiants, etc. n'a été construit (e) au cours de ces 25 dernières années. Et pourtant, ces éléments font partie intégrante des critères d'évaluation d'assurance et de qualité. On ne peut pas toujours compter sur l'extérieur, « ak'imuhana kaza imvura ihise ».

Réformer, c'est innover, changer de mentalité, changer les méthodes de travail et de gestion. Pour que cette réforme atteigne ses objectifs et résultats, il faudrait s'attaquer aux vrais problèmes auxquels est confrontée l'Université du Burundi : le faible niveau des étudiants qui entrent à l'Université, le manque de pré requis nécessaires pour aborder le cursus universitaire, le manque de professeurs/assistants suffisant pour encadrer les étudiants, le problème d'infrastructures et plus particulièrement le matériel informatique et réseautique, le manque de produits de laboratoire, matériels didactiques, etc. De plus, les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) étant des vases communicants, il faudrait adapter les programmes du primaire et plus particulièrement du secondaire, renforcer les capacités des enseignants du secondaire afin qu'ils puissent préparer les élèves à suivre les cours de l'enseignement supérieur ou universitaire avec succès.

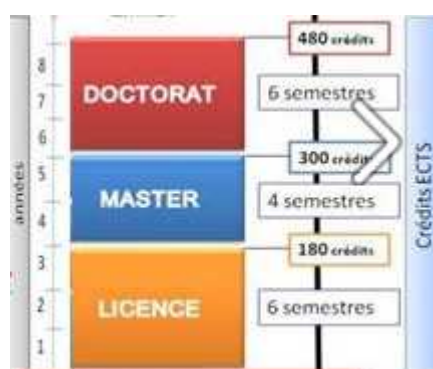
La réussite de cette harmonisation dépendra de l'implication d'une façon volontariste de tous les acteurs de l'enseignement supérieur et universitaire au Burundi : étudiants, enseignants, autorités

académiques, syndicats, parents, mandataires politiques, les entreprises privées sans oublier la société civile. C'est l'intérêt de la Patrie et de sa dignité dans le concert des Nations qui est en jeu.

Comme je l'ai bien écrit en 2007, l'éducation est le moteur du développement<sup>1</sup>. Et face aux multiples défis auxquels le Burundi est confronté, l'éducation reste une des voix pour permettre au Burundi de progresser vers les idéaux de paix, de bonne gouvernance, de démocratie, de liberté et de justice sociale.

## L'épineuse question de la réforme BMD

**Recommandation 1** : Il est urgent d'ouvrir des Masters dans toutes les facultés et instituts qui organisaient des licences dans l'ancien système. Le baccalauréat n'est une fin en soi mais plutôt prépare les étudiants à s'inscrire aux études du deuxième cycle. Ce lancement de Masters permettra ainsi de résoudre la fameuse question de diplôme de baccalauréat qui a été source de la grève qui a secoué les établissements d'enseignement supérieur.



## L'épineuse question de bourse des étudiants

Le marasme économique dans lequel le Burundi s'engouffre chaque jour ne peut en aucun cas justifier la mesure de suppression progressive de la bourse et de la privatisation de la Régie des Œuvres Universitaires. Tous les indicateurs économiques du Burundi sont au rouge. Le pouvoir d'achat des Burundais a beaucoup chuté au cours de ces dernières années et la majorité de nos compatriotes sont devenus très pauvres. Et ce sont les plus démunis qui souffrent de ce marasme économique.

Le plus petit dénominateur commun pour tous les Burundais est la Patrie. Consacrons plutôt toutes nos énergies à rassembler tous les burundais autour des idéaux : de paix, de bonne gouvernance économique

<sup>1</sup> L. Ntibashirakandi, Plaidoyer pour une politique de reconstruction du Burundi basée sur un programme de développement bien pensé, [http://www.arib.info/index.php?option=com\\_content&task=view&id=785](http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=785) consulté le 15 octobre 2009.

et démocratique, de respect des droits de l'homme et des libertés publiques, de justice sociale et équitable pour tous les citoyens sans distinction d'appartenance politique ni ethnique, de respect de la vie humaine, de tolérance, etc. Reconstruisons notre beau pays afin que tout Burundais et plus particulièrement le plus démunis et plus fragile retrouve la dignité après cette sale guerre qui a emporté les nôtres et qui a longtemps duré. La confiance retrouvée entre les bailleurs et le Burundi, je ne doute pas que les investisseurs viendront en masse et le revenu des citoyens augmentera certainement. Les bailleurs n'hésiteront pas d'appuyer le Burundi. Le Burundi aura des réserves pour payer la bourse aux étudiants les plus démunis.

**Recommandation 2 :** La bourse des étudiants doit être maintenue pour les enfants les plus démunis, dont les parents n'ont pas de revenus. Le prêt bourse ne fonctionnera pas car aucune institution bancaire ne pourra financer cette bourse avec le taux de chômage très élevé qu'on n'observe au Burundi chez les jeunes diplômés.

**Recommandation 3 :** Le gouvernement devrait solliciter une aide dans le cadre bilatéral et multilatéral pour construire des infrastructures : amphithéâtres, des homes, etc. afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des étudiants. La privatisation de la Régie des Œuvres Universitaires serait une erreur dramatique qui a comme conséquence de renforcer des disparités entre étudiants.

**Recommandation 4 :** Le service social de l'Université du Burundi devrait restructurer pour qu'il soit plutôt au service des étudiants en difficulté. La mission du service social serait d'écouter les étudiants et les conseiller ou les accompagner. Dans un pays qui sort de la guerre, beaucoup d'étudiants souffrent des séquelles de la guerre. Un accompagnement psychologique est donc nécessaire. Le service social comme son nom l'indique devrait jouer correctement son rôle. En tout cas, sa mission n'est pas de jouer le rôle de policier.

**Recommandation 5 :** Le Recteur de l'Université du Burundi devrait être élu par un collège composé par des représentants des enseignants, du personnel administratif et des étudiants. Idem pour le Directeur de l'ENS.

**Recommandation 6 :** Je rejoins la proposition des sénateurs, l'Université du Burundi devrait d'urgence de construire des amphithéâtres et cesser de louer des locaux. L'UB devrait chercher des moyens, le cas échéant solliciter une aide extérieure ou prendre un crédit bancaire et construire plutôt que louer.

#### **L'intégration et l'usage des Technologies de l'Information et de la communication dans l'enseignement**

**Extrait de mon article de 2007 sur les TIC :** L. Ntibashirakandi, *Plaidoyer pour une politique de reconstruction du Burundi basée sur un programme de développement bien pensé*, [http://www.arib.info/index.php?option=com\\_content&task=view&id=785](http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=785) consulté le 22 novembre 2014.

« La place grandissante des TIC dans la société actuelle oblige le Burundi à réviser sa politique d'appropriation et d'usage des TIC dans la gestion du pays. Si rien n'est fait dans les meilleurs délais, avec l'entrée du Burundi dans East African Community, le Burundi risque d'être phagocyté par les autres pays membres. Il sera notamment obligé d'acheter des services en TIC au Rwanda ou ailleurs alors qu'il pourrait en produire lui-même, à condition d'inscrire dans ses priorités de bonnes stratégies pour rattraper son

retard dans le domaine suite à la crise et à la négligence des pouvoirs qui se sont succédés probablement par ignorance.

Les TIC se composent de nombreux secteurs de services et d'activités tels les services Internet, le développement des logiciels, les infrastructures, services de communication et technologies de l'information, les médias, les bibliothèques et centres d'informations, les réseaux et services d'information et communication, le commerce électronique, la télémédecine, l'enseignement à distance, les réseaux du savoir et systèmes d'aide à la prise de décision, etc.

Tous ces éléments basés sur les technologies, ont convergé pour caractériser ce que l'on nomme aujourd'hui "la société de l'information" ou "société de la connaissance", qui bouleverse le modus operandi des organisations privées, publiques et des gouvernements et propose une nouvelle définition des structures économiques et sociales mondiales, dans lesquelles les richesses, la valeur des biens, et le "pouvoir" (de négociation ou levier du développement), dépendent de plus en plus des moyens et du contrôle des processus relatifs à la communication et l'information.

Cette bataille, n'est pas seulement celle de l'acquisition d'infrastructures et la consommation d'outils technologiques d'information et de communication. Elle se base aussi sur le processus d'appropriation par la société dans son ensemble et ses organisations (entreprises, individus, société civile, académie, recherche et même l'Etat) et de leur capacité d'en faire un moteur de développement, pour construire un nouveau rapport économique et culturel.

Face à ces défis, il est nécessaire et urgent de proposer une réponse nationale, ambitieuse et planifiée. Tenant en compte la nature même de ces technologies, qui traversent tous ces secteurs et de nombreux autres domaines de la vie sociale et économique, cette réponse doit aussi être globale, établissant une vision et une stratégie de long terme, impliquant dans sa conception et sa mise en œuvre l'ensemble des secteurs économiques, sociaux, étatiques, civils, etc.

Cette politique nationale de société de l'information doit assurer un effort durable, soutenu, cohérent, national d'intégration des TIC en appui aux objectifs et stratégies nationales de développement. Elle doit inclure des stratégies, priorités et plans d'action qui puissent assurer la mise en place de systèmes d'information, connaissance et d'appui à la prise de décision, pour le développement socio-économique ainsi que permettre l'intégration du Burundi dans l'économie globale de l'information. Elle ne doit pas non plus être vue comme un luxe des élites mais comme une nécessité pour le pays.

Si nous avons pu constater l'existence au Burundi, dans le domaine des TIC, de quelques initiatives actions sectorielles (éducation et recherche, ISP privés, multimédias, etc.) et des embryons de réflexions, nous devons constater qu'ils ont été apparemment menés de façon dispersée, sans réelle coordination ni liaison entre les différents secteurs impliqués (télécommunications, éducation et recherche, médias et culture, informatique, commerce et industrie, etc.).

Il est clair qu'avec ou sans stratégie nationale, les technologies et les modèles qui en découlent auront un impact direct sur de nombreux secteurs (éducation, performances économiques, commerce, investissements, Etat et administration, culture et langues, société civile, etc.) et la société dans son ensemble. Les résultats de l'impact dépendront de notre capacité à produire une stratégie de long terme. Ne pas s'atteler à cette tâche, serait un immense gâchis de ressources et d'opportunités, et ne ferait

qu'augmenter notre retard de compétitivité. Nous devons dès aujourd'hui, lancer des projets concrets et réels pour entrer de plain-pied dans la société de l'information.

Pour toutes ces raisons, nous suggérons de relancer et de redynamiser la recherche appliquée (ISABU, IRAZ, plantes médicinales, etc.) et surtout intégrer l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication dans la vie socio-économique du Burundi : informatisation de tous les services de l'état et plus particulièrement : la douane, les services d'immigration, le service des impôts, la gestion des dossiers médicaux, les services de la Mairie, etc. Les TIC constituent un meilleur moyen de lutte contre la corruption et les malversations économiques ».

### Quelques définitions

**Technologies de l'information et de la communication (TIC) :** « Ensemble des technologies permettant de véhiculer l'information sous toutes ses formes: textes, images, sons, vidéos » (Laurent Dubois, Université de Genève).

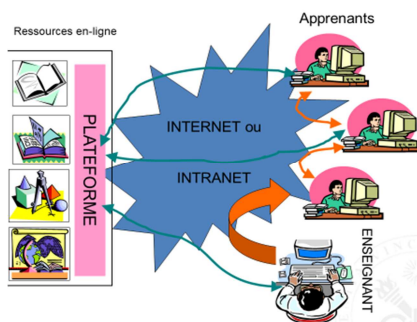
**E-learning :** « Utilisation des nouvelles technologies multimédias et de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services ainsi que les échanges et la collaboration à distance ». (Journal de l'Union Européenne, 2001).

- Accès à des ressources (contenus interactifs, multimédia ou autre...) par téléchargement ou en consultation sur le net
- Accès à de services (tutorat, helpdesk, administration des inscriptions, ... )
- Echange et collaboration via réseau local (intranet) ou l'internet (forum, messagerie, travaux de groupe,...)

(Source: EDUCNET)

### Campus virtuel ou numérique :

- Site web qui s'adresse à une communauté d'apprentissage
- Mise à disposition les ressources pédagogiques et de fonctionnalités de communication et de collaboration



Le marché du travail exige aujourd'hui des compétences variées y compris la maîtrise de l'outil informatique. L'intégration et l'usage des TICE permet non seulement d'améliorer la qualité des enseignements mais aussi de repenser à la pédagogie, et ainsi mettre à disposition de l'apprenant une série de ressources pour mieux apprendre. L'enseignant est amené à scénariser son cours et y intégrer des activités qui suscitent l'interactivité non seulement entre l'enseignant et les apprenants mais aussi entre apprenants eux-mêmes. L'enseignant doit préalablement être formé à l'usage de l'outil technologique mais aussi à la pédagogie. La réforme BMD est une occasion de repenser les méthodes et scénarios pédagogiques pour mieux répondre aux visées du cours.

**Recommandation 1** : Chaque institution d'enseignement supérieur et universitaire devrait se doter d'un plan stratégique TICE pour les 3 prochaines années et y mettre des moyens nécessaires.

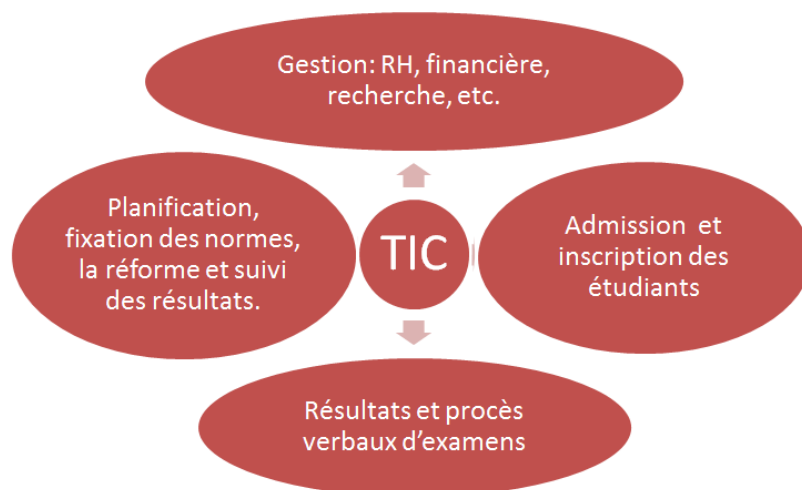
**Recommandation 2** : Créer un point de contact unique (ou guichet) pour offrir un service d'assistance pédagogique et techno pédagogique au sein de chaque institution - **Centre de Ressources Pédagogiques en TIC**. Le centre aurait pour mission première de former et accompagner les enseignants dans l'utilisation des TICE et assurer le support et la veille technologique.

**Recommandation 3** : Avec l'appui du gouvernement, élaborer une politique d'acquisition et de renouvellement des équipements informatiques des enseignants et des étudiants.

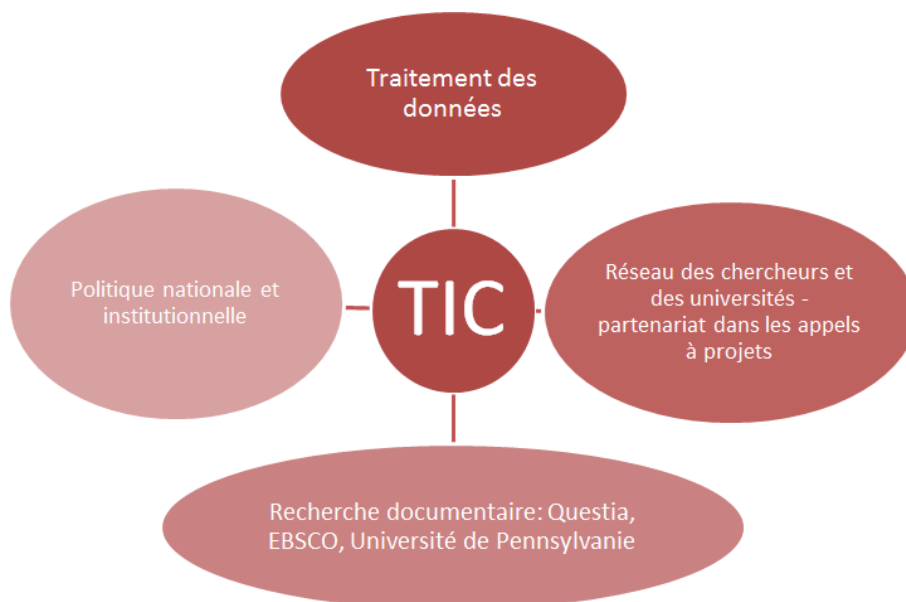
**Recommandation 4** : Créer des salles de PC sur chaque campus et élaborer une politique de formation des étudiants en collaboration par exemple avec l'Agence Universitaire de la Francophonie. Exiger aux étudiants de remettre leurs travaux sous format électronique y compris le mémoire. Chaque lauréat de l'enseignement supérieur devrait en poche un passeport de compétences en informatique.

**Recommandation 5 : Gestion administrative des établissements d'enseignement supérieur**

- Développer un portail professionnel intégrant tous les services: bases de données du personnel tant académique, scientifique administratif, programme de cours, plateforme Moodle, etc.
- Possibilités aux étudiants de s'inscrire en ligne
- Gestion informatisée des dossiers des étudiants et du personnel
- Téléphonie interne de l'institution
- Politique de veille technologique: sécurité, mise à jour des antivirus, gestion de licences de logiciels.
- Politique de recyclage des informaticiens.



**Recommandation 6: TIC au service de la recherche**



**6. Conclusion**

*« Le plus bel idéal pour une génération, c'est de s'efforcer que la génération qui la suit puisse vivre et jouir de plus de beauté, de plus de bonheur ; c'est de réduire les causes de malentendu, les préjugés imbéciles, les souffrances superflues, les conflits inutiles. Cet idéal est celui de l'éducation. Sans lui, la raison d'être même de l'homme s'évanouit. S'il n'y avait pas l'enfant à élever, à protéger, à instruire et à transformer en homme pour demain, l'homme d'aujourd'hui deviendrait un non-sens et pourrait disparaître ». (Olive Decroly,1929).*

**Organisation de l'enseignement de base**

